



HAL
open science

Une porte de Ptolémée Évergète II consacrée à Khonsou “qui fixe le sort”

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Une porte de Ptolémée Évergète II consacrée à Khonsou “qui fixe le sort”. Les cahiers de Karnak, 2003, 11, pp.585-601. halshs-03740697

HAL Id: halshs-03740697

<https://shs.hal.science/halshs-03740697>

Submitted on 29 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 11, 2003.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



UNE PORTE DE PTOLÉMÉE ÉVERGÈTE II CONSACRÉE À KHONSOU-QUI-FIXE-LE-SORT

Christophe THIERS

La banquette située immédiatement au nord du lac Sacré de Karnak est consacrée, pour grande part, aux blocs attribués à l'édifice de Taharqa du Lac. Un rapide examen révèle toutefois la présence de plusieurs documents d'époque ptolémaïque. Six d'entre eux appartiennent sans nul doute au même monument¹. Ils sont en grès, d'un petit module, et gravés dans le creux. Les caractéristiques de certains blocs permettent de constater qu'ils proviennent d'une porte. Examinons dès à présent la reconstitution graphique (fig. 1-3).

Les blocs d'angle **1** et **2** appartiennent au montant gauche. Le bloc **1**, avec le début de la titulature royale du tableau, se place au sommet de la porte, et représente donc l'extrémité droite de la scène du registre supérieur du chambranle. Le fruit² permet de replacer le bloc **2**.

Toujours grâce au fruit, la position du bloc **3** sur le montant droit est sûre. Les blocs **4** et **5** appartiennent au chambranle du montant droit : je replace le bloc **5** sur le premier registre, le bloc **4** sur le troisième³ ; le bloc **6** provient très certainement du linteau.

La position relative des blocs **2** et **3** permet de fixer la hauteur approximative d'un registre ; le bloc **2** fournit le haut des légendes, auxquelles il faut ajouter un ciel (sur le modèle du bloc **4**) ; la restitution de la partie inférieure des figures du bloc **3** donne la base du registre, dont on peut, par conséquent, estimer la hauteur totale à environ 96 cm⁴. On détermine ainsi une décoration sur au moins trois registres. La base pouvait

1. Des recherches menées à plusieurs reprises à proximité du lac Sacré, notamment à l'ouest (blocs entreposés le long des murs extérieurs des cours des VII^e-IX^e pylônes), pour tenter de retrouver d'autres blocs du même ensemble, se sont avérées infructueuses.

2. D'après les blocs d'angle **1**, **2** et **3**, le fruit est de 5 %.

3. On verra que la position relative des blocs **4** et **5** n'est pas déterminante en soi mais que leur importance vient de leur seule présence sur le même chambranle.

4. La hauteur peut légèrement varier en fonction de l'importance de la ligne de sol et de l'espace qui la sépare du ciel de la scène inférieure. Pour comparaison, l'échelle des figures du bloc **3** est supérieure

porter une représentation de fourrés de papyrus ou la conclusion d'un défilé de Nils/génies porteurs d'offrandes⁵. Si la présence d'un quatrième registre ne peut être définitivement exclue, les dimensions modestes des blocs ne permettent sans doute pas d'envisager une hauteur plus importante.


Il convient maintenant d'examiner plus en détail les blocs de cette porte.


Le bloc I (pl. I)⁶, comme on l'a déjà précisé, est un bloc d'angle, appartenant au sommet du montant droit. Il porte sur le chambranle des restes de légendes caractérisant une divinité, surmontées du signe du ciel et délimitées à droite par un signe *ouas*. Le texte est le suivant :



« 1. Paroles [dites par Neith...], 2. qui a enfanté Celui qui connaît le Double Pays ».

a. Épithète de Thot omniscient⁷.

La divinité représentée était une déesse⁸, mère de Thot. Il peut s'agir de Neith⁹, mais également de Rattaouy¹⁰. Les liens qui unissent ces deux déesses sont étroits¹². Rattaouy étant coiffée des cornes de vaches enserrant un disque solaire, la restitution d'une telle couronne ne peut être admise ici. En revanche, la couronne rouge de Neith, dont il subsiste la partie supérieure¹¹, doit être retenue. Je restitue la graphie 

qui s'accorde avec les signes subsistants et, en toute hypothèse, la séquence  « la grande, mère divine ».

à celle des reliefs de la porte centrale d'Évergète II du temple de l'Est, et inférieure à celle des reliefs de la première porte du temple de Ptah.

5. Un texte mythologique pourrait aussi être présent sur la base, cf. par exemple la porte d'Évergète II du temple de l'Est, P. Barguet, *Le temple d'Amon-Ré à Karnak. Essai d'exégèse*, RAPH 21, 1962 (par la suite, *Temple*), p. 233-237 et pl. XXIX D.

6. 42,5 cm de large ; 30,5 cm de haut ; 36 cm de profondeur. Une partie de la feuillure est conservée. La face arrière est cassée.

7. Des traces de couleur rouge sont encore visibles dans les deux signes du mot *'m*.

8. Cf. M.-T. Derchain-Urtel, *Thot à travers ses épithètes dans les scènes d'offrandes des temples d'époque gréco-romaine. Rites Égyptiens III*, 1981, p. 51-63. Un texte du Qasr el-Agouz (D. Mallet, *Le Qasr el-Agouz*, MIFAO 11, 1909, p. 55) précise que Thot est celui qui « est venu à l'existence en tant que Celui qui connaît le Double Pays » (*hpr m 'm-TL.wv*).

9. Le *l* et le signe de l'œuf qui subsistent dans la colonne de gauche sont un indice probant *ms(w.t)* participe actif accompli.

10. R. El-Sayed, *La déesse Neith de Saïs I*, BdE 86/1, 1982, p. 114-115 ; *Id.*, « Thot n'a-t-il vraiment pas de mère ? », RdE 21, 1969, p. 71-76.

11. *Id.*, *La déesse Neith de Saïs II*, p. 603, doc. 973 (Qasr el-Agouz), p. 604, doc. 974 (Opet), doc. 975a (temple de Ptah à Karnak), 975b (porte de Montou), p. 605, doc. 975c (*idem*), 975d (*idem*), 975e (Téd) ; Rattaouy est qualifiée de « nourrice de Neith » ; cette épithète est devenue une entité distincte : la déesse Seneket-Neith (Saqnet), que l'on rencontre localement à Ermant (LD IV, 61g = R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 574-575, doc. 914 ; LD IV, 65a).

12. R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 140, et également les références de la n. 10 *supra*.

13. Cet indice permet de réfuter la présence de la déesse Seneket-Neith, qui est coiffée, d'après les deux exemples d'Ermant, de la couronne *henhem* (et non de la couronne *atef*, R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 575, doc. 914).

Sur le tableau, deux colonnes de texte, délimitées par des bandes de séparation et surmontées d'un ciel, se font face. À droite :



« Khonsou-qui-[fixe-le-sorti]* ».

a. Restitution d'après les données des blocs 2, 4 et 5 et l'hypothèse envisagée *infra* sur la provenance de la porte.

Il présente le signe *ankh* à :



« l'Horus, l'Enfant [...] ».

Plusieurs protocoles ptolémaïques débutent ainsi¹⁴ ; mais à ce stade aucun ne peut être privilégié.

Le tableau du bloc 2 (pl. I)¹⁵ permet de cerner davantage l'identité du souverain en question. La colonne de gauche conserve la partie d'une séquence qu'il est facile de restituer :



« [Ptah]-Tenen, père des dieux* [...] ».

a. Dans les titulatures lagides, cette séquence se rencontre à deux reprises : dans le nom d'Horus d'or d'Évergète II et dans le nom d'Horus d'Aulète¹⁶. On verra qu'il s'agit d'Évergète II.

La colonne de droite porte les épithètes suivantes :



« [les dieux] Philo[pators]*, les dieux Épiphanes, le dieu Eupator [...] ».

a. Le premier signe ressemble beaucoup plus à la fin d'un cartouche qu'au signe du canal (*mr(y)*), mais je ne sais à qui pourrait se rapporter un tel cartouche ; aussi ai-je opté pour une lecture [*nr.wy*] *mr(y)* [*jr*]. L'usage veut en effet que la colonne intérieure du tableau soit consacré à la divinité locale ; les ancêtres divinisés sont donc ici associés à Khonsou¹⁷.

14. Alexandre IV (Macédonien), Philadelphe, Philopator, Épiphane, Évergète II, Aulète et Césarion : cf. D. Kurth, *LÄ* IV, col. 1194-1195, s. v. Ptolemaios.

15. 52 cm de large ; 20/17,5 cm de haut ; 40/43 cm de profondeur. La feuillure est marquée par un décrochement de 22,3 cm. La face inférieure est cassée. La face supérieure (lit d'attente) conserve le creusement du canal central (irrégulier) destiné à recevoir le plâtre lors de la pose du bloc, détail technique caractéristique de l'époque ptolémaïque : cf. J.-C. Golvin, J. Larronde, Abd el-Hamid Ma'arouf, « Étude des procédés de construction dans l'Égypte Ancienne II. L'édification des murs de grès en grand appareil à l'époque ptolémaïque : date probable de l'apparition des nouvelles techniques de pose », *ASAE* LXX, 1984-1985, p. 371-381.

16. D. Kurth, *LÄ* IV, col. 1194-1195, s. v. Ptolemaios ; pour Évergète II, « grand de puissance, maître des fêtes-*sed* comme son père Ptah-Tenen, père des dieux » ; pour Aulète, « (...) aux très nombreuses fêtes-*sed* comme Ptah-Tenen, père des dieux ».

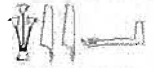
17. Pour un exemple de ce type, cf. la porte d'entrée du périptère du temple de la XVIII^e dynastie à Medinet Habou. Je remercie Peter Dorman, directeur de la mission épigraphique de l'Oriental Institute de Chicago, de m'avoir aimablement permis de copier des textes de ce temple, en cours d'étude.

Le chambrante du bloc 2 porte quatre colonnes de texte. La première concerne la fin de la légende de la divinité principale de la scène :



« [...] les dieux poliades contre le mal (?) [...] ».

Les restes sont bien tenus pour tenter d'identifier la séquence en question.



pourrait être une graphie de *ḫꜣt* « malheur, maladie, mal » (*Wb* III, 15, 14-16 et D. Meeks, *ALex.* 77.2569), ou bien de *ḫꜣt* « révolte, tumulte » (*Wb* III, 16 et 30, 1). Je n'ai pas retrouvé d'épithètes similaires se rapportant en particulier à Khonsou.

Puis trois autres colonnes :



« 1. Paroles dites par Maât, fille [de Rê], 2. qui apaise celui-qui-fixe-le-sort¹⁸, 3. qui reste auprès de lui¹⁹ chaque jour ».

a. « celui-qui-fixe-le-sort » : épithète habituelle de Khonsou, dieu oraculaire¹⁸.

b. *n ḫr=s r=f* litt. « celle-qui-ne-s'éloigne-pas-de-lui », épithète de Maât déesse protectrice à l'époque ptolémaïque¹⁹.

Le bloc 3 (pl. I)²⁰ porte, sur le chambrante, la partie centrale du corps de deux divinités tenant un signe *ankh* dans la main droite. La déesse, située à l'arrière, présentait son bras gauche (dont il reste encore le coude) vers l'épaule du dieu en signe de protection. Une colonne de texte se rapportant à la déesse sépare les deux figures :



« Je te donne toutes les choses parfaites, [afin que tu sois doué de vie éternellement (?)] ».

Le tableau ne conserve que quelques signes (dans un cartouche) de la première colonne, mais l'identification en est aisée :



« [...] élu de [Pt]h, qui accomplit la justice [de Rê. image vivante d']Amon ».

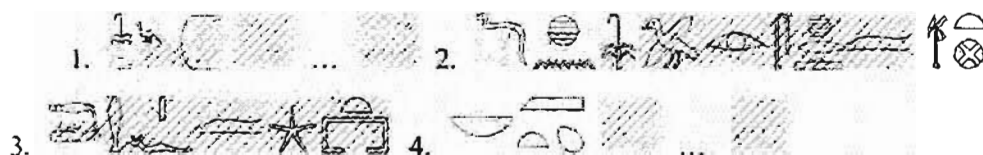
Cette séquence, dont le début fait défaut, peut désigner également Évergète II ou Aulète.

18. Cf. l'étude de G. Posener. « Recherches sur le dieu Khonsou », *AnCtF* 67^e année, 1967-1968, p. 345-349 ; 68^e année, 1968-1969, p. 401-407 ; 69^e année, 1969-1970, p. 375-279 ; 70^e année, 1970-1971, p. 391-396 ; sur les différentes traductions proposées, cf. G. Posener, *op. cit.*, 68^e année, 1968-1969, p. 401-405. En dernier lieu, F. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, *OLA* 58, 1994, p. 6, n. 2 (avec bibliographie).

19. *Wb* III, 145, 14. On peut rencontrer des variantes, telles que *n ts=s r=f* (P. Clère, *La porte d'Évergète à Karnak*, 2^e partie, *MIFAO* 84, 1961, pl. 11 = *Urk.* VIII, 54 (66, c) ; *ts* « se séparer de »), *mt=s hr r=f* (P. Clère, *op. cit.*, pl. 22 = *Urk.* VIII, 69 [83, c]) ; cf. aussi *Urk.* VIII, 10 (11, c) ; 12 (13, c) ; 12 (13, m) ; 14 (15, m) ; 117 (144, f) ; 129 (180, f).


20. 50,5 cm de large ; 21 cm de haut ; 26/28 cm de profondeur. Les faces supérieure et arrière sont cassées.

Sur le bloc 4 (pl. I)²¹, on lit :



« 1. le Roi de Haute et Basse-Égypte [...]. 2. Paroles dites par Kho[n]sou-[qui-fixe-le sort-dans-] ». 3. Thèbes, qui sauve [Sa Majesté dans la *douat*]²². 4. maître de Maât. [...]²³ ».

a. Restitution d'après le bloc 2 et l'hypothèse envisagée *infra* sur la provenance de la porte. Avec la mention de « Thèbes » en haut de la 3^e colonne (qui n'est pas suivie de « Neferhotep »), il est difficile de restituer une autre forme de Khonsou.

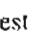
b. Le signe, bien qu'assez dégradé, semble être un *šd*. Ma restitution se fonde sur une séquence présente sur la porte d'Évergète : *šd hm=f m Dw3.t*²⁴. La traduction de *hm=f* « majesté »²⁵ est sûre d'après la graphie  présente, dans une séquence de même nature, sur l'avant-porte du temple d'Opet²⁶.


c. « [qui est dans la grandé place] » (?)²⁷.

Le bloc 5 (pl. I)²⁸, comporte les restes de deux colonnes et d'une ligne de texte fortement dégradées, ne permettant pas de proposer une lecture complète²⁹.



« 1. [...] grand [dieu]³⁰, qui chasse [les démons errants...] » 2. celui qui dispense le [doux ?] souffle dans [...] ».

a. Le signe  est sûr, si bien que la restitution, avec le signe long qui suit, est des plus probables.

b. Le signe lacunaire doit se lire *shr*³¹. La séquence *ntr 3 shr šm3y.w* (graphie complète ) se rencontre comme épithète de Khonsou-qui-fixe-le-sort, dieu médecin qui repousse les maladies³².

21. 37 cm de large ; 22 cm de haut ; 56 cm de profondeur. Les faces gauche, arrière et supérieure sont cassées.

22. P. Clère. *La porte d'Évergète*. pl. 27 (= *Urk.* VIII. 63 [76. c] ; également *Urk.* II. 108. 15 (reposoir de barque de Coptos ; Lyon, Musée des Beaux-Arts E. 501 = M. Gabolde. *Les réserves de Pharaon. L'Égypte dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon*. Lyon, 1988, p. 46 ; cf. C. Traunecker, *Coptos. Hommes et Dieux sur le paradis de Geb*, *OLA* 43, 1992, p. 27 et n. 105) ; E. Gracée, « Eine fromme Stiftung für den Gott Osiris-der-seinen-Anhänger-in-der-Unterwelt-rettet aus dem Jahre 21 des Taharqa (670 v. Chr.) », *MDAIK* 35, 1979, p. 105, l. 2 (et entre) et p. 107, n. c (pour Osiris ; d'après D. Meeks, *ALex.* 79,3084). On pourrait aussi songer aux séquences *mh pt 3 m nfr.w=f*, P. Clère, *op. cit.*, pl. 9 (*Randzeile* de droite = *Urk.* VIII. 56 [67, i]), ou bien *mh w3.t*, P. Clère, *op. cit.*, pl. 60 (= *Urk.* VIII. 74 [89, b]), mais qui sont d'un emploi plus rare, et se rapportent à Khonsou-Thot.

23. Cf. G. Posener, *AnCdF* 70^e année, 1970-1971, p. 395-396.

24. *Opet* I. 14 (M).

25. P. Clère, *op. cit.*, pl. 15 (= *Urk.* VIII. 46 [57, d]), 31, 59 (= *ibid.*, 79 [94, b]), 60 (= *ibid.*, 74 [89, b])... ; ou bien *hrjy-tp 3*, P. Clère, *id.*, pl. 10 (= *Urk.* VIII. 50 [62, b]).

26. 40 cm de large ; 15,5 cm de haut ; 57 cm de profondeur. La face antérieure est fortement dégradée, la face supérieure est cassée.

27. On reconnaît en partie les signes grâce à l'enduit encore présent dans les creux de la pierre.

28. Bien qu'assez détérioré, le signe ne semble pas avoir une tête de canidé, qui se lit *šm3y.w* ou *h3y.w* et qui se rencontre dans les séquences du type « qui est à la tête des démons errants », cf. *Tôd* n° 114 (= J.-C. Grenier, *Tôd*, p. 221). J'opte donc pour une lecture *shr*.

29. Louvre C 284 (cf. W. Westendorf, *L'Ä* I, col. 698-700, s. v. Bentresch-Stele ; M. Broze, *La princesse de Bakhian. Essai d'analyse stylistique*, *MRE* 6, 1989 ; cf. également les dernières remarques de M. Coenen,

c. Dispenser le souffle est une caractéristique des dieux guérisseurs³⁰, si bien que la séquence *rdj.t ʿw [n]dm ?] m [...]* n'a rien d'étonnant pour ce Khonsou³¹.

Le bloc 6 (pl. I)³² porte les restes de trois colonnes :



« 1. [Paroles dites par Amon-]Rê, roi des dieux [...]. 2. [Je te donne...] toute vie et puissance, [toute] santé 3. [...] toute joie, comme Rê ».

La disposition des légendes du dieu, précédant son nom et épithètes, semble indiquer qu'il se trouvait assis, le manque de place devant lui obligeant le lapicide à ce tour³³. Cette iconographie, alors que les autres divinités semblent être debout, est plus difficile à admettre sur les chambranles. En outre, aucune face de joint n'étant conservée, je préfère considérer ce bloc comme un fragment du linteau.

Datation

Les tableaux des blocs 1 et 2 contiennent des éléments attribuables aux protocoles d'Évergète II ou d'Aulète. Pour une attribution définitive, il faut regarder de plus près l'agencement du texte de la colonne royale de ce type de tableaux. Deux possibilités se rencontrent. On peut avoir deux colonnes identiques sur chaque tableau, comportant la titulature complète (*i. e.* avec les cinq noms canoniques), débutant donc par le nom d'Horus. Mais la symétrie, nom d'Horus d'un côté et nom d'Horus d'or de l'autre, se rencontre fréquemment³⁴. Si l'on considère que tel est le cas, Évergète II doit être écarté, puisque les restes du bloc 2, se rapportant au nom d'Horus d'or, ne conviendraient pas à cette colonne. Mais une telle symétrie appelle généralement, à gauche, les noms d'Horus, des deux déesses et de roi de Haute et Basse-Égypte, et, à droite, les noms d'Horus d'or et de Fils de Rê (variante : noms d'Horus, des deux déesses et de Fils de Rê à gauche ; d'Horus d'or et de Roi de Haute et Basse-Égypte à droite). On voit donc qu'une telle disposition est impossible ici, le bloc 3 du tableau du montant

³⁰ À propos de la stèle de Bakhlan », *GM* 142, 1994, p. 57-59 ; pour le cintre. *Tunis, For des Pharaons*, Paris, 1987, p. 278) = *KRI* II, 284, 12 : 285, 15 ; 286, 1, 7 ; *Urk.* II, 108, 14 (= M. Gabolde, *op. cit.*, p. 46) ; *Urk.* VIII, 63 (76, c) ; cf. également A. Gutbub, *Kôm Ombo* I, n° 292, 17 ; sur les génies *šm3y.w*, cf. V. Rondot, « Une monographie hubastite », *BIFAO* 89, 1989, p. 263, n. r. ; D. Meeks, *SourcOr* 8, 1971, p. 44-49 ; P. Derchain, « Allusion, citation, intertextualité », dans *Aspekte spätägyptischer Kultur. Festschrift für Erich Winter zum 65. Geburtstag*, *AegTrev* 7, 1994, p. 70. Sur Khonsou dieu guérisseur, cf. H. Bonnet, *RAEG*, p. 143 et H. Grapow, *Grundriss der Medizin der alten Aegypten* 3, p. 139.

³¹ *Wb* V, 352, 1.

³² Également pour le Khonsou de la triade thébaine, dont la fonction première n'est pas celle d'un dieu guérisseur, les textes précisent : « les narines respirent grâce au souffle qui vient de lui, tandis qu'il donne de l'air à celui qui étouffe » (P. Clère, *La porte d'Évergète*, pl. 60 = *Urk.* VIII, 74 (89, b) ; traduction d'après P. Derchain, *SourcOr* 5, 1962, p. 43.

³³ 29,5 cm de large ; 14/20 cm de haut ; 52,5 cm de profondeur. Les faces droite, gauche, inférieure, arrière et supérieure sont cassées ; la face supérieure est également en cours d'arcisation.

³⁴ Cf. J.-C. Grenier, *Tôl*, p. 119, n. a.

³⁵ Pour Évergète II, parmi de multiples exemples : *Opér* I, 33-34.

droit portant les restes du nom de roi de Haute et Basse-Égypte. Enfin, l'emplacement du bloc 2, si on considère qu'il appartient au nom d'Horus d'Aulète, est situé trop haut sur le tableau, si bien qu'il n'est pas possible de restituer correctement la séquence³⁵. Il s'agit donc du protocole d'Évergète II, répété sur chaque tableau.

Essai de restitution architecturale (fig. 4)

Une documentation aussi lacunaire ne peut permettre de proposer une restitution sûre, mais il est cependant possible d'avoir une idée assez précise de l'aspect du monument. La restitution graphique permet d'envisager, pour les chambranles, une largeur d'environ 1,07 m (= 2 coudées). Si l'on se fonde sur les études de métrologie effectuées par J.-F. Carlotti³⁶, cette seule donnée permet d'obtenir les résultats suivants :

- hauteur totale : 6,16 m (11,5 coudées) ;
- hauteur sous linteau : 4,28 m (8 coudées) ;
- largeur totale : 3,75 m (7 coudées) ;
- largeur du passage : 1,60 m (3 coudées).

Essai de restitution du décor

Chambranles

Sur le premier registre, on doit admettre la présence de Khonsou. Derrière lui, à gauche, Maât tendait son bras en signe de protection³⁷, comme sur le bloc 3 du montant droit³⁸. Le jeune dieu, d'après les restes de ce bloc, devait être hiéracocéphale, coiffé du disque lunaire et tenir le sceptre *ouas*³⁹. Symétriquement, Khonsou était suivi, à droite, par une déesse, qui, selon toute vraisemblance, devait être Hathor⁴⁰. Il est tentant de replacer le bloc 5 sur le premier registre du chambranle du montant droit. L'offrande

35. Le nom d'Horus d'Aulète est généralement très développé, et même en utilisant une séquence plus réduite, la restitution ne s'avère pas probante. Un examen du *GLdR IV* tend à montrer, d'autre part, qu'Aulète, tout comme Alexandre I^{er}, ne semble pas avoir introduit les ancêtres lagides à la suite de sa titulature.

36. C. Sambin, J.-F. Carlotti, « Une porte de fête-*sed* de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95, 1995, p. 386-390 ; je remercie J.-F. Carlotti pour son concours lors du calcul des mesures de la porte.

37. Cf. p. ex. *The Temple of Khonsu II*, *OIP* 103, 1980, pl. 187 ; P. Clère, *La porte d'Évergète*, pl. 11.

38. Je ne m'explique pas la disposition des légendes de Maât du bloc 2 (contrairement au bloc 1), qui ne permet pas de restituer correctement la plume caractéristique de cette déesse.

39. L'iconographie de ce dieu, comme celle des deux autres Khonsou, est variable : il peut être hiéracocéphale (cf. p. ex. P. Clère, *op. cit.*, pl. 10), mais aussi momiforme, portant la boucle de l'enfance, coiffé également du disque lunaire, tenant les sceptres *ouas*, *heqa*, le *flabellum* et le signe de vie (cf. p. ex. *ibid.*, pl. 27). Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes, en tant que divinité recevant un culte distinct (cf. G. Posener, *AnCdF* 69^e année, 1969-1970, p. 379), est, semble-t-il, toujours représenté sous son aspect hiéracocéphale : cf. les stèles de Berlin 7515 (*infra* n. 74) et du Vatican 22779 (*infra* n. 76), le tableau de notre bloc 1, ainsi que le reposoir de Coptos (*supra* n. 29) ; cf. également le bloc de Louqsor (*infra* n. 57), qui le qualifie de « faucon auguste ».

40. Cf. par exemple le premier registre de la porte conduisant au sanctuaire de la barque du temple de Khonsou : *PM II/2*, p. 239 (74, a-b). L'importance des liens qui unissent Khonsou (« dans Thèbes Nefert-hotep ») et Hathor ont été mis en évidence par J.-C. Degardin, « Khonsou et ses compagnes dans son temple de Karnak », dans *Studies Karkosy, StudAeg* 14, 1992, p. 104-112. En toute hypothèse, je lui attribue la couronne qui la caractérise au temple d'Opet et sur la porte d'Évergète.

de la campagne, dont la présence est récurrente au niveau du premier registre, peut être légitimement envisagée.

Concernant le second registre, aucun élément ne permet de préciser la nature des divinités devant lesquelles le roi se présentait.

À gauche, sur le registre supérieur (bloc 1), le roi officiait devant Neith, précédée de Thot. La présence du bloc 4 sur ce registre du chambranle du montant droit est très probable ; le signe du ciel est en effet identique à celui du bloc 1⁴¹.

Le bloc 6 appartient à la partie droite du linteau. Il faut certainement envisager un linteau avec une double scène : dans la moitié droite, une première offrande à Khonsou-qui-fixe-le-sort, puis à Amon et Khonsou, et dans la moitié gauche, une première offrande à Khonsou, puis à Amon et Mout⁴².

Ce qui subsiste du programme iconographique montre la présence (du certain au probable) de Maât, Neith, Hathor et Mout. Ces déesses (à l'exception de Neith, qui apparaît cependant sur notre porte en relation avec Thot) sont précisément celles que l'on rencontre le plus fréquemment, accompagnant Khonsou sur les reliefs de son temple et de son pylône⁴³. Bien que Khonsou-qui-fixe-le-sort et Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep constituent deux divinités distinctes⁴⁴, il est intéressant de noter que les déesses qui leur sont associées ici sont les mêmes. Dès lors, ne pourrait-on pas envisager qu'Hathor était aussi la parèdre de Khonsou-qui-fixe-le-sort⁴⁵ ? La présence d'Hathor, envisagée derrière Khonsou sur le bloc 5, serait ainsi confortée.

Concernant les dieux, seuls Thot et Amon apparaissent. Il n'est pas utile de revenir sur la présence de ce dernier. De même, la mention de Thot « qui connaît le Double Pays » n'a rien pour surprendre, tant les liens avec Khonsou sont marqués⁴⁶.

Tableaux

D'après les blocs 1 et 2, on peut restituer, sur le tableau du montant gauche, pour la colonne de droite, la séquence « [aimé de] Khonsou-qui-[fixe-le-sort-dans-Thèbes, grand dieu qui repousse les génies errants, qui protège sa Majesté dans la *douat*... », des dieux adelphe, des dieux Évergètes, des dieux] Philo[pators]⁴⁷, des dieux Épiphanes,

41. Si toutefois, comme il peut arriver, les signes du ciel des registres inférieurs étaient identiques à celui de registre supérieur, une interversion entre les blocs 4 et 5 serait possible.

42. Cf. l'exemple *supra* n. 40 : à gauche, offrande à Khonsou et à Amon et Mout, à droite, à Khonsou et à Amon et Khonsou.

43. J.-C. Degardin, *StudAeg* 14, 1992, p. 101-112 ; dans les diverses occurrences, la primauté est donnée, dans un ordre décroissant, à Hathor, Maât, Rattaouy, Mout (cette dernière étant généralement, en tant que mère de la triade thébaine, devant le dieu) et Ouret-Hékaou.

44. Sur la subordination de Khonsou *pj jr shr* par rapport à Khonsou *nr W3s.t Nfr-hyp* et Khonsou *wn nht(n)w*, cf. G. Posener, *AnCdF* 68^e année, 1970-1971, p. 404.

45. Jusqu'à présent, le lien Hathor-Khonsou (thébaïn) ne se rencontre que dans le temple principal du jeune dieu, la déesse étant coiffée d'un naos surmonté de fleurs de papyrus : J.-C. Degardin, *op. cit.*, p. 111.

46. Sur la relation Khonsou/Thot : cf. P. Boylan, *Thot the Hermes of Egypt*, p. 204-208 ; G. Posener, *AnCdF* 65^e année, 1965-1966, p. 342 ; J.-C. Goyon, *Les dieux-gardiens et la genèse des temples*, *BdE* 93/1, 1985, p. 347-348 ; J.-C. Degardin, *op. cit.*, p. 104 et 106-107.

47. D'après les épithètes présentées sur les blocs 2, 4 et 5, et l'hypothèse développée *infra* sur la localisation originelle de la porte.

48. Les Lagides divinisés sont généralement répartis de chaque côté ; mais le premier signe du bloc 2 pose problème pour une telle restitution.

du dieu Eupator, [du dieu Philométor] »⁴⁹. Sur la colonne de gauche, courait la titulature d'Évergète II, dont on a les restes du nom d'Horus et d'Horus d'or. Sur le tableau du montant droit, la disposition était analogue. On pourrait toutefois envisager la présence du nom de roi de Haute et Basse-Égypte à droite, remplacé, à gauche, par le nom de Fils de Rê, au lieu de la présence (canonique) de ce dernier après le nom de roi de Haute et Basse-Égypte ; bien que rare, cette disposition est attestée⁵⁰.

Enfin, il faut songer à la présence probable, dans le protocole, d'une ou deux Cléopâtre, épouses du roi⁵¹.

Provenance

L'ensemble de ces données invite à attribuer cette porte à un domaine consacré à Khonsou. Les blocs étant gravés dans le creux, il conviendrait de songer à une porte extérieure ; mais on sait combien ce critère doit être employé avec prudence.

L'origine des blocs n'est pas connue. S'ils ont été entreposés au nord du lac Sacré, la localisation de la porte dans ce secteur du domaine d'Amon n'en est pas pour autant assurée. On connaît la grande mobilité des blocs à l'intérieur de l'enceinte de Karnak, et les dimensions modestes de ceux que nous étudions ici ne peuvent aller à l'encontre de cette réalité.

Les travaux à Karnak sous le règne d'Évergète II ont concerné l'axe ouest-est (porte du II^e pylône, passage de la porte du IV^e pylône, et temple de l'Est) et les temples d'Opet et de Khonsou. Mais ces zones privilégiées ne constituent pas un indice assuré pour déterminer la provenance de la porte.

L'intérêt pour les cultes populaires se développe sous Évergète II. On songera aux temples du Qasr el-Agouz et de Pselkis consacrés à Thot⁵². Signalons aussi l'aménagement du sanctuaire du temple de Dejr el-Bahari, qui, comme le Qasr el-Agouz, est un lieu de piété populaire (oracle, incubation)⁵³. Cet intérêt se manifeste aussi à Karnak, au temple de l'Est, où Évergète II, reprenant l'épithète primitivement donnée à Ramsès II, est celui « qui écoute les prières »⁵⁴. Mais parallèlement, l'intérêt pour Khonsou se développe⁵⁵, comme l'attestent les restaurations effectuées dans son temple principal de Karnak⁵⁶.

Les vestiges épigraphiques apportent des éléments plus probants. Sur le bloc 2, Maât protège [Khonsou]-qui-fixe-le-sort. De même, les séquences « grand [dieu], qui

49. Dans la séquence vient s'insérer, après l'an 52, derrière le(s) dieu(x) Philométor(s), le dieu (Néos) Philopator : cf. C. Traunecker, « Cryptes décorées, cryptes anépigraphes », dans *Hommages à François Daumas*, Montpellier, 1986, p. 572-574 ; pour l'identification de Néos Philopator avec Memphitès, cf. M. Chauveau, « Un été 145 », *BIFAO* 90, 1990, p. 153-156.

50. Cf. *GLdR* IV, p. 321 (LIII, A-B).

51. Je restitue Cléopâtre II à droite, et Cléopâtre III à gauche ; mais rien ne permet de préciser la datation de cette porte dans le règne d'Évergète II.

52. M. Minas, « Die Dekorationsstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Evergetes II. an ägyptischen Tempeln », *OLP* 27, 1996, p. 70-73, a montré que la décoration du Qasr el-Agouz était initialement prévue pour Cléopâtre II seule, puis aménagée avec la venue de Cléopâtre III ; il ne date donc pas de la fin du règne, mais du début. La décoration était cependant peu importante lors du second mariage du roi avec Cléopâtre III en 140/139 apr. J.-C.

53. J. Quaegebeur, « Tešphibis, dieu oraculaire ? », *Enchoria* 5, 1975, p. 23.


54. Cf. P. Barguet, *Temple*, p. 233 et 237.

55. Sur les aspects populaires de Khonsou, cf. J. Quaegebeur, *OLP* 6-7, 1975/6, p. 469-471. Sur la relation Khonsou/Thot, cf. *supra* n. 46 ; les liens entre ces deux dieux sont aussi marqués au Qasr el-Agouz : J. Quaegebeur, *ibid.*, p. 22.

56. PM II/2, p. 236 (43), 239 (74).

chasse [les émissaires] (bloc 5) et « qui sauve [sa Majesté dans la *douat*] » (bloc 4) sont caractéristiques de cet aspect du jeune Khonsou thébain, dans sa fonction de protecteur et de dieu médecin. La séquence complète se rencontre ainsi : « Khonsou-qui-fixe-le-sort dans-Thèbes, grand dieu, qui chasse les démons errants, qui sauve sa Majesté dans la *douat* »⁵⁷. On ne peut, bien entendu, pas nier le fait que ces épithètes peuvent se retrouver sur d'autres monuments non directement liés à Khonsou-qui-fixe-le-sort⁵⁸, mais leur présence récurrente sur les quelques blocs qui nous occupent est, pour le moins, un indice révélateur⁵⁹. La porte appartenait donc à un domaine consacré à ce dieu.

On songe alors au temple de Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes, situé à l'extérieur de la grande enceinte de Karnak, non loin de l'angle sud-est⁶⁰. Que sait-on de ce monument ? A. Wiedemann⁶¹ signalait de nombreux blocs portant les cartouches de Thoutmosis III⁶², des divines adoratrices de la XXV^e dynastie⁶³, d'autres aux noms de Néphéritès⁶⁴ et « quelques pièces d'un travail ptolémaïque [qui] démontrent qu'aussi les Ptolémées se sont occupés à embellir ce temple-ci »⁶⁵. À la suite des fouilles menées par D.B. Redford⁶⁶, on connaît mieux désormais la chronologie de ce temple. La phase la plus ancienne remonte aux XXV^e-XXVI^e dynasties⁶⁷, et le temple est abandonné au IV^e siècle apr. J.-C. La dernière phase voit la mise en place d'un nouveau sanctuaire et

57. *Urk.* II, 108 (22) ; variante dans *Urk.* VIII, 63 (76, c) : « Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes, qui sauve Sa Majesté dans la *douat*, qui écarte les génies, qui repousse les émissaires, qui fait obstacle aux esprits des morts » (d'après A. Gutbub, *op. cit.*, p. 202, n. p). À Louqsor, un bloc (grès, relief levé) réemployé dans l'abside de l'église de la cour de Nectanebo, devant le pylône, porte la séquence  [Khonsou-qui-fixe]-le sort-dans-Thèbes, grand dieu, qui repousse les démons errants, le faucon auguste⁶⁸ : à noter que dans la salle jouxtant l'abside au sud et sur une banquette voisine, deux blocs d'Auguste mentionnent « Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep » et « Khonsou-qui-préside-dans-Thèbes, grand dieu », Je remercie le Dr Mohammed El-Saghir, Directeur des Antiquités de Haute-Égypte, qui m'a permis d'accéder à cette documentation inédite.

58. Comme la porte d'Évergète.

59. Les blocs 4 et 5 attestent la présence de ce dieu sur deux registres du même chambranle.

60. PM II/2, p. 254 et plan XXIII (C) ; E. Otto, *Topographie des thebanischen Gauen*, UGAÄ 16, 1952, p. 37 ; P. Barguet, *Temple*, p. 7-8. À noter que le lien avec le temple d'Amon est marqué sur les tableaux extérieurs (est) de la porte de l'Est (PM II/2, p. 208, 4-5) : Khonsou (le dieu-enfant de la triade thébaine), derrière Amon, a la préséance sur Mout (qui n'était présente que dans les tableaux ouest). L'inachèvement de la décoration de cette porte, stoppée brutalement sous Nectanebo I^{er}, puis sous Philadelphe, semble révéler un certain désintérêt pour cette partie orientale du domaine d'Amon. Peut-être est-ce là un indice de l'autonomie, tant religieuse que financière, du clergé de Khonsou-qui-fixe-le-sort.

61. « Sur deux temples de la XXIX^e dynastie à Karnak ». *PSBA* 7, 1885, p. 111.

62. Il s'agit probablement de remplois, le culte de Khonsou-qui-fixe-le-sort n'apparaissant vraisemblablement qu'au cours de la XIX^e dynastie (première attestation à la XX^e dynastie) : G. Posener, *AnCdF* 67^e année, 1967-1968, p. 348-349.

63. Pour J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne*, *BdE* 36, 1965, p. 252, la présence de ces blocs n'est pas suffisante pour envisager que des travaux aient été entrepris durant cette période.

64. Berlin 2113, 2114 et 2193 ; cf. C. Traunecker, « Essai sur l'histoire de la XXIX^e dynastie », *BIFAO* 79, 1979, p. 408 (5).

65. Cette remarque, bien que fondée sur un critère purement stylistique, nous apprend donc qu'il y avait encore des blocs ptolémaïques sur le site à la fin du siècle dernier.

66. « The Excavation of Temple C : First Preliminary Report », *JSSA* 18, 1988, p. 1-13 ; S. Redford, « Appendix II : The Foundation Deposits », *op. cit.*, p. 19-23 ; cf. J. Leclant, G. Clerc, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1987-1988 », *Orientalia* 58, 1989, p. 385-386.

67. Au sud de la cour à péristyle, un ensemble de salles correspond peut-être à un sanatorium (sainte ou XXX^e dynastie) ; cf. D. B. Redford, *op. cit.*, p. 8.

du mur d'enceinte actuels, au III^e siècle av. J.-C.⁶⁸, ainsi que l'avant-cour au II^e ou au I^{er} siècle av. J.-C.

D.B. Redford, préfère attribuer le temple à Khonsou l'enfant, qui y est attesté à deux reprises, plutôt qu'à Khonsou-qui-fixe-le-sort⁶⁹. L'argument qui prévaut, déjà mis en avant par G. Posener⁷⁰, est l'absence d'attestation de cette forme de Khonsou sur le site — à l'exception de la stèle de Bentresh⁷¹. Cet argument ne tient pas, si l'on songe au bloc Berlin 2114, qui a été trouvé là⁷². D'autre part, la mise en évidence d'un complexe identifié comme un sanatorium (découverte de fragments d'une stèle magique⁷³), appuyé contre le temple, est tout à fait conforme au rôle guérisseur de Khonsou-qui-fixe-le-sort chargé de repousser les génies errants, porteurs des maladies.


Les fouilles canadiennes ont précisé ce que l'on savait par ailleurs de l'activité lagide sur ce site. En effet, une stèle, publiée jadis par A. Erman, mentionne la restauration du mur d'enceinte de briques crues de ce temple par un Ptolémée⁷⁴ ; les cartouches du roi et de la reine ne sont pas gravés ; le roi présente la campagne à Khonsou ; la dédicace est inscrite sous la scène⁷⁵. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que cette stèle se réfère à la construction du mur d'enceinte ptolémaïque « primitif » ; il peut aussi s'agir d'une restauration postérieure. Une autre stèle, conservée au Vatican⁷⁶, sans doute d'époque ptolémaïque⁷⁷, représente le roi (cartouches vides) devant Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes ; la présence d'un naos entre les deux figures (scène de consécration d'un monument) atteste l'existence d'un aménagement⁷⁸, ou d'une restauration effectués dans le temple. Le style est différent de celui de la stèle de Berlin, si bien qu'il est difficile de songer à un document strictement contemporain ; il est séduisant d'y reconnaître un témoignage de la construction de l'avant-cour.

68. Trois dépôts de fondation du temple, bien qu'anépigraphes, appartiennent à la typologie des IV^e-III^e siècle av. J.-C., cf. S. Redford, *op. cit.* Une pièce de monnaie au nom de Philadelphie a, d'autre part, été découverte : cf. D. B. Redford, *op. cit.*, p. 4 et pl. VI b.

69. *Ibid.*, p. 11.

70. *AnCdF* 70^e année, 1970-1971, p. 391.

71. Mais dont on sait qu'il existe d'autres exemples : cf. M. Broze, *La princessa de Bakhtan*, p. 9. Je remercie H. Jacquet-Gordon et J. Jacquet qui m'ont signalé la mise au jour de fragments de copies de ce document à Louqsor (cf. L.D. Bell, « Une nouvelle version de l'inscription de Bakhtan de Ramsès II et la fête d'Opet dans la légende tardive », dans *Dossier Histoire et archéologie* 101, 1986, p. 24) ainsi qu'au temple de Mout à Karnak.

72. Le bloc Berlin 2114 (LD III, 284c : cf. *supra* n. 64) représente Nephthylès **faisant une offrande à une divinité aujourd'hui perdue, qui était, d'après le texte subsistant**  [Khonsou-qui]-fixe-le-sort-[dans-Thèbes].

73. Cf. H. Sternberg El-Hotabi, « Magische Stele », *JSSSEA* 18, 1988, p. 14-18. Sur le sanatorium, voir en dernier lieu, S. Redford, *ATP Newsletter* 3, juin 1998, p. 1.

74. A. Erman, « Geschichtliche Inschriften aus dem Berlin Museum », *ZÄS* 38, 1900, p. 126 : grès ; cf. aussi *Königliche Museum zu Berlin. Ausführliches Verzeichnis der ägyptischen Altertümer und Gipsabgüsse*, Berlin, 1899, p. 327 (7515). « Das Stück zählt zu unseren Kriegsverlusten und wurde zuvor nicht fotografiert. Nach den Angaben in unseren Inventar misst das Stück in der Höhe 40 cm und in der Breite 28,5 cm » : je remercie le Dr I. Müller de l'Ägyptisches Museum und Papyrussammlung de Berlin pour ces précisions.

75. « 1. Le roi de Haute et Basse-Égypte, Ptolémée, vivant à jamais, [aimé de] Ptah ; il a fait comme son monument pour son père Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes, Neterhotep, 2, grand dieu ; il a construit le mur d'enceinte de briques pour le protéger (*r h3p=f*), en travail le meilleur ; il a fait qu'il soit doué de vie ».

76. Inv. 22779 : cf. G. Botfi et P. Romanelli, *Le Sculture del Museo Gregoriano Egizio*, Cité du Vatican, 1951, p. 83-84 (127) et pl. LXII.

77. Cf. P. Munro, *Die spätägyptischen Totenstelen*, *AgFor* 25, 1973 : phase « Theben III-IV », éventuellement « Theben V » (époque romaine).

78. G. Posener, *AnCdF* 70^e année, 1970-1971, p. 391.

Le mur d'enceinte du temple, large d'environ 4,5 m⁷⁹, est muni de quatre portes⁸⁰. Celle de l'ouest, vue par R. Lepsius⁸¹, a été en partie détruite lors du creusement du drain entourant les temples de Karnak⁸². Ne pourrait-on envisager que nos blocs aient appartenu à l'une de ces portes⁸³? Des blocs ont été mis au jour, à l'intérieur du *temenos*, près de la porte ouest : aucun ne fournit de texte⁸⁴.

Étant donné l'ensemble de ces considérations, il ne serait en rien étonnant de rencontrer Évergète II dans le temple de Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes, dieu oraculaire et guérisseur, et peut-être faudrait-il identifier le Ptolémée de la stèle Berlin 7515 comme étant ce Lagide⁸⁵. Restaurer le mur d'enceinte, il aurait mis en place cette porte. Le relief dans le creux se prête parfaitement à un emplacement de ce type, et les dimensions probables de la porte conviendraient tout autant.

Malgré les nombreuses interrogations laissées en suspens par cet ensemble trop lacunaire, ce dernier vient confirmer l'intérêt porté aux cultes populaires (magie guérisseuse, oracles) — dont le dieu Khonsou est une figure de proue à Karnak — sous le règne d'Évergète II⁸⁶. Bien que modeste, le faisceau d'indices conservés permet d'assigner ces blocs au périmètre du temple de Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes. Il reste à espérer que d'autres blocs viendront s'ajouter à ceux présentés ci-dessus et apporter des données nouvelles.

Divinité bénéficiaire et date de ce monument amènent à faire un intéressant rapprochement avec un graffiti récemment publié par C. Traunecker⁸⁷. Ce texte, inscrit dans la zone orientale du domaine d'Amon, au sud du temple de l'Est, livre les titres sacerdotaux d'Horsaisis II et de son frère cadet Horemheb, tous deux en fonction sous le règne d'Évergète II⁸⁸. Parmi ses charges, Horsaisis II était « prêtre de Khonsou-qui-

79. D. B. Redford, *JSEA* 18, 1988, p. 3 ; le mur est plus large, dans sa portion ouest, que sur les autres côtés.

80. Les passages de celles de l'ouest et du sud sont encore bien visibles sur le terrain ; ils ont été dégagés lors des fouilles menées par D. B. Redford ; la porte nord est située sous les habitations modernes ; cf. D. B. Redford, *op. cit.*, p. 3.

81. *LD* I, 82.

82. D. B. Redford, *op. cit.*, p. 3 ; le drain a été creusé entre 1925 et 1935, cf. J.-C. Golvin, C. Traunecker, *Karnak. Résurrection d'un site*, Fribourg, 1984, p. 223.

83. S'ils proviennent bien du temple de Khonsou de l'Est, je ne sais à quelle époque ils ont été transférés à l'intérieur de la grande enceinte d'Amon ; le dépouillement des « Rapports de travaux exécutés dans les temples de Karnak », publiés dans les *ASAE*, ne m'a fourni aucun indice. S'ils appartiennent à la porte de l'ouest, on pourrait envisager qu'ils ont été mis à l'abri dans la grande enceinte au moment du creusement du drain, entre 1925 et 1935.

84. Je remercie M. D. B. Redford qui m'a communiqué des informations inédites sur ses derniers travaux dans le temple C.

85. C. Traunecker, *Karnak* V, 1975, p. 147, envisageait l'attribution de cette stèle à Évergète I^{er} : les fouilles canadiennes semblent en apporter la confirmation, mais, comme je l'ai dit plus haut, la restauration peut avoir été effectuée sur l'enceinte du III^e siècle av. J.-C., si bien qu'une attribution à Évergète II ne peut être écartée. Si les blocs proviennent bien d'une porte du mur d'enceinte de Khonsou-qui-fixe-le-sort, la présence d'Évergète II a l'avantage d'être attestée par ailleurs.

86. Un bloc de porte, entreposé à l'est du musée de Plein Air, figure le dieu Khonsou hiéracocéphale au sommet du tableau du chambranle d'un montant droit : il porte, à encore, les cartouches d'Évergète II.

87. C. Traunecker, « Les graffiti des frères Horsaisis et Horemheb. Une famille de prêtres sous les derniers Ptolémées » dans *Egyptian Religion the Last Thousand Years, Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* II, *OLA* 85, 1998, p. 1191-1229.

88. *Ibid.*, p. 1207 et 1214-1215.

fixe-le-sort-dans-Thèbes » (col. 6). Il serait séduisant, pour conclure, de songer que ce personnage, qui exerçait en outre d'importantes fonctions dans plusieurs sanctuaires thébains (col. 6-8), a pu prendre part à la rédaction des textes de notre porte ou en a, tout le moins, supervisé la construction⁸⁹.

Addendum : À la lumière des travaux récents entrepris dans le temple du Qasr el-Agouz, on nuancera largement l'hypothèse d'un développement des cultes oraculaires sous le règne de Ptolémée Évergète II ; voir Y. Volokhine, « Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz », *BIFAO* 102, 2002, p. 405-423.

⁸⁹ Bien qu'en partie lacunaire, la mention de prêtresses en rapport avec Osiris (col. 6-7) qui fait suite à celle de Khonsou-qui-fixe-le-sort-dans-Thèbes pourrait être versée au dossier de la localisation orientale de notre porte.

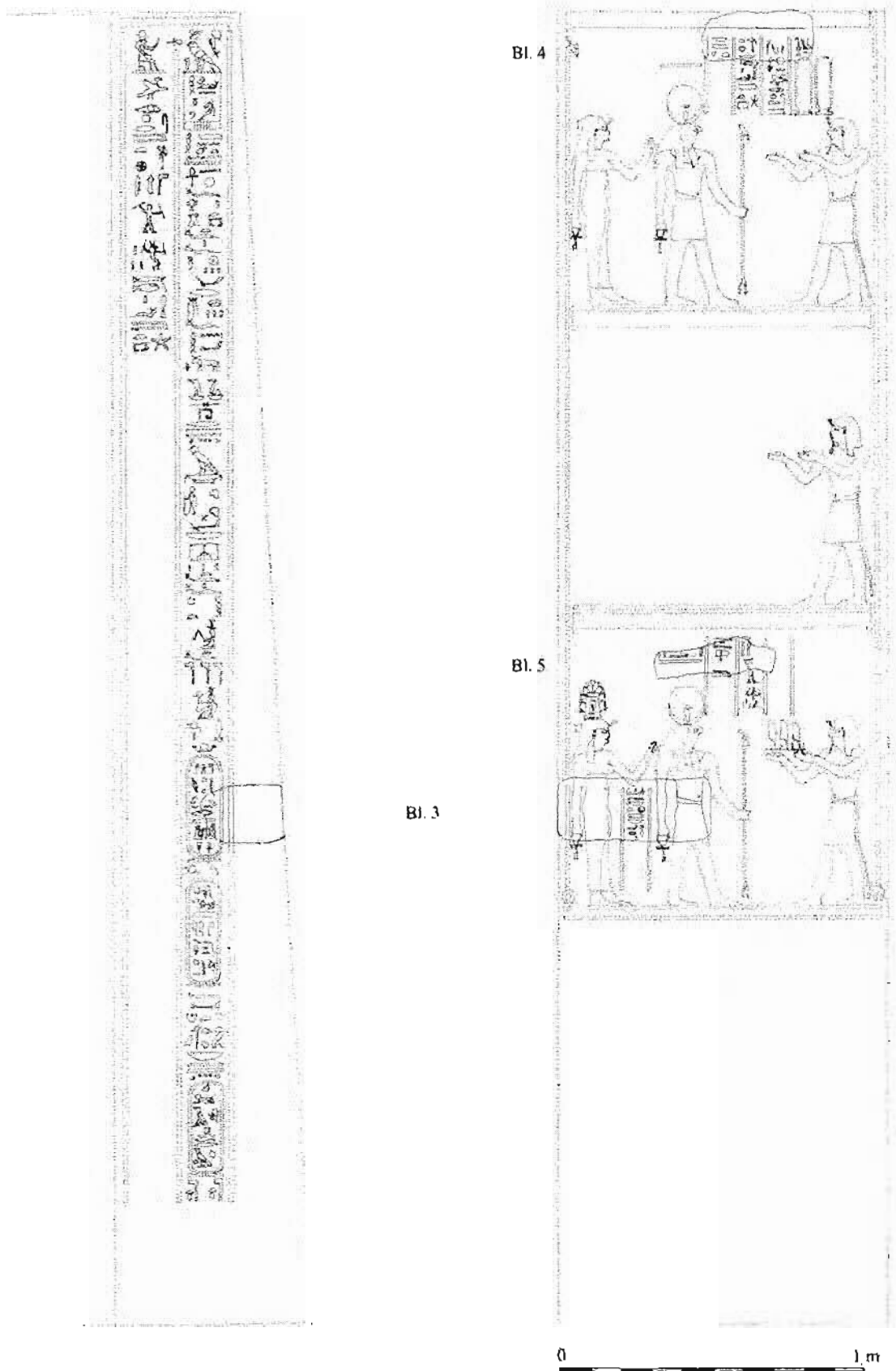


Fig. 1. — Chambrante et tableau du montant droit (essai de restitution).

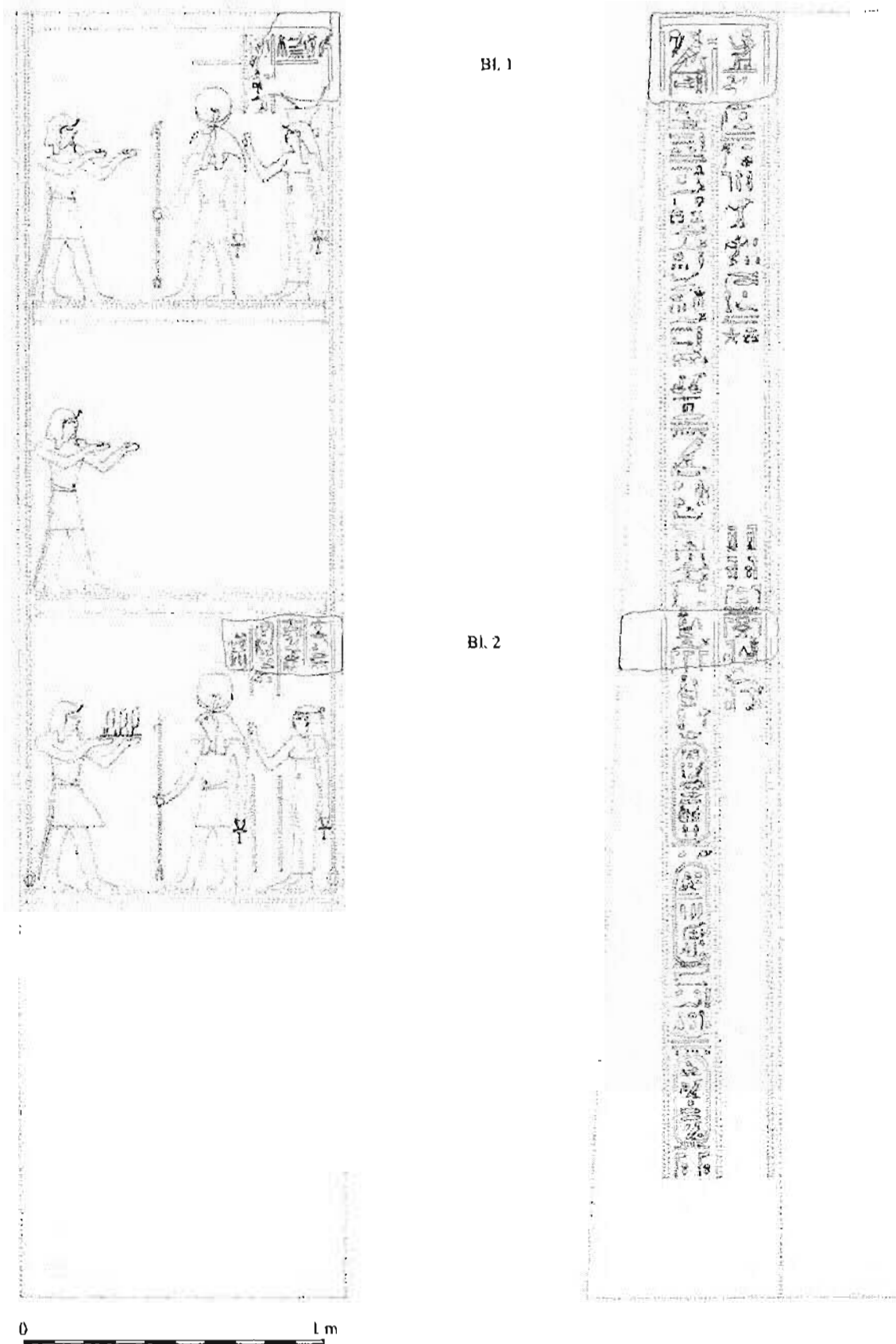


Fig. 2. — Chambranle et tableau du montant gauche (essai de restitution).

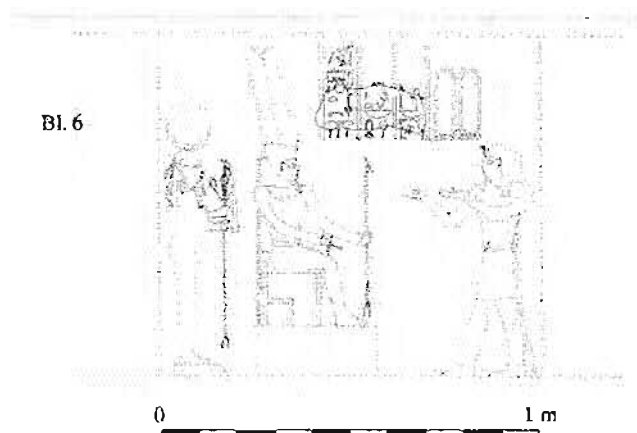


Fig. 3. — Linteau, seconde scène de la moitié droite (essai de restitution).

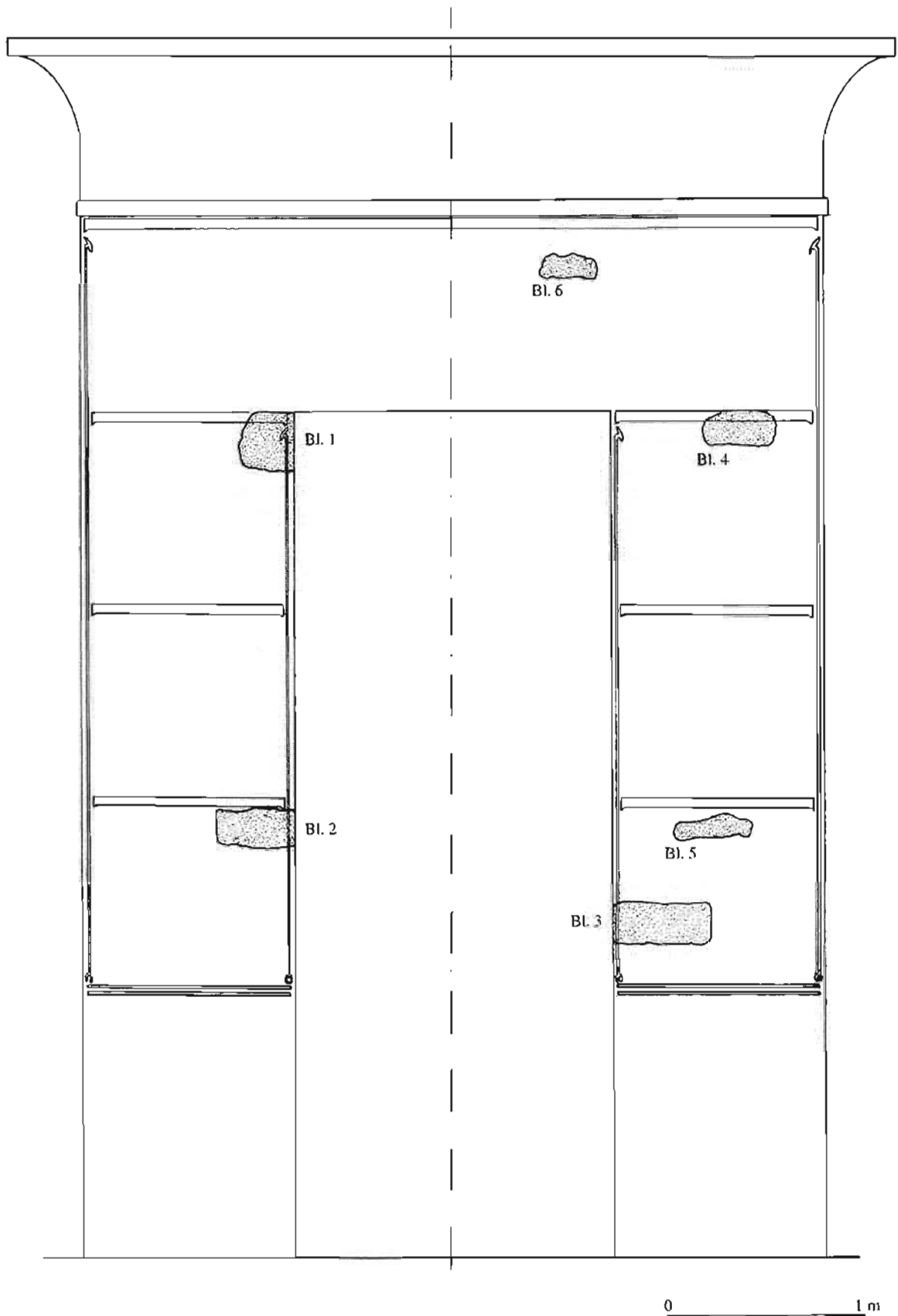


Fig. 4. — Élévation de la façade (essai de restitution).



Blocs de porte (© CNRS/CFEETK, Romain Perrot).